
Budget 2026 : Pour un sursaut économique au service de l'investissement, des territoires et de la souveraineté alimentaire

Premier investisseur privé des territoires ruraux, les coopératives agricoles prévoient 10 milliards d'euros sur 3 ans pour moderniser les outils de production, décarboner les sites industriels et recruter dans les territoires. Un chiffre important qui ne doit cependant pas masquer la réalité des besoins d'investissements qui devront être multipliés par deux pour freiner le décrochage de l'ensemble du secteur agricole et agroalimentaire français.

Si le maintien du gouvernement et la perspective d'un budget pour 2026 constituent les prémices d'une stabilité propice au déploiement de ces investissements, ceux-ci sont plus particulièrement menacés par 3 mesures anti-compétitives.

1. Redevances eau : revenir sur un dispositif aberrant

Après une explosion de 115% de hausse l'an dernier, La Coopération Agricole appelle à ce que le budget intègre un échelonnement dans le temps et une modulation de la réforme des redevances.

2. Nouvelle taxe plastique : pas de double peine !

Les industriels assument déjà leur responsabilité en versant une écocontribution pour financer le recyclage. Celle-ci a été multipliée par deux en cinq ans et pourrait être encore doublée dans les 5 années à venir. Cette nouvelle taxe, qui a pour seule vocation de rembourser le prêt Covid européen, atteindrait 150 € par tonne en 2030 : un choc fiscal sans précédent pour les entreprises agroalimentaires.

3. Nouvelle fiscalité sur les biocarburants (B100, E85, E10) : la rejeter

Cette taxe renchérirait les coûts de production et mettrait en danger une filière 100 % française et bas-carbone, impliquant plus de 50 000 agriculteurs.

Trois mesures qui in fine grèveront le pouvoir d'achat des Français, les amenant à privilégier une alimentation largement importée qui ne respecte pas nos normes.

Pour Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole

« Il nous faut un budget tourné vers la croissance qui favorise la compétitivité de nos entreprises. Les coopératives agricoles, ancrées dans les territoires, sont prêtes à relever les défis de la réindustrialisation et des transitions. La baisse de la CVAE est un premier signal. Plutôt qu'inventer de nouvelles taxes ou de réglementations, les parlementaires devront se pencher davantage sur la réforme du fonctionnement de l'Etat et de la dépense publique ».

Contact presse :

Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77



Contact presse :
Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77



Construisons en commun l'avenir de chacun
www.lacooperationagricole.coop